

**DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE**

\*\*\*\*\*

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

\*\*\*\*\*

**SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT, DE L'ORIENTATION  
PROFESSIONNELLE ET DU SUIVI**

\*\*\*\*\*

**SERVICE DE RECRUTEMENT**

\*\*\*\*\*



PROCESSUS DE RECEPTION ET DE VALIDATION DES DOSSIERS  
DE CANDIDATURE AUX CONCOURS 2021  
A LA SURETE NATIONALE

**FICHE DE PROCEDURE DESTINEE AU  
PUBLIC**

## **I- OBJECTIF ET DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCESSUS :**

### **1. Objectif :**

Cette fiche de procédure destinée au public a été conçue dans le but de servir de document de référence susceptible de guider tout postulant dans le processus d'inscription et de dépôt des dossiers de candidature aux concours 2021 à la Sûreté Nationale.

### **2. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCESSUS :**

Pour tout candidat, il convient de préciser que le processus d'inscription et de dépôt des dossiers de candidature présente plusieurs étapes qui peuvent se subdiviser en deux (02) grandes phases à savoir :

*a- Phase d'inscription en ligne (via internet : [www.dgsn-cm.org](http://www.dgsn-cm.org) ) ;*

*b- Phase de dépôt du dossier physique.*

## **II- DEROULEMENT DU PROCESSUS D'INSCRIPTION ET DE DEPOT DES DOSSIERS**

### **a) Inscription en ligne (via internet)**

- 1- Prendre acte de l'ouverture des concours en se procurant l'arrêté correspondant au concours de son choix. Le candidat peut postuler aux différents cadres (ECP, EOP, EIP et EGPX) s'il remplit toutes les conditions exigées ;
- 2- Grâce à l'arrêté d'ouverture de concours, apprêter toutes les pièces du dossier ;
- 3- Le dossier composé, se rendre au site web [www.dgsn-cm.org](http://www.dgsn-cm.org), plateforme en ligne, disponible en Français et en Anglais pour l'enregistrement des candidatures aux concours de la Sûreté Nationale 2021 ;
- 4- Sur la plateforme, inscrire son numéro de téléphone unique (pour un candidat exclusivement et à utiliser tout au long du concours), vous allez recevoir un Code de Connexion (CC), l'introduire dans le site, une page d'accueil va s'ouvrir. A partir de cette page, choisir le type de concours et le numéro correspondant au concours s'affichera.
- 5- Envoyer ce numéro par SMS au « 8111 » et recevoir le « Code SN » qui confirme l'inscription du candidat au concours sollicité. Si le code reçu ne correspond pas au concours sollicité, envoyer un nouveau SMS au « 8111 », formulé de la manière suivante : **numéro SN reçu\*numéro de code de l'ancien concours\*numéro code du nouveau concours.**
- 6- Remplir le formulaire d'inscription en ligne jusqu'au numéro de paiement qui donne droit à un quitus de paiement. A l'aide de ce quitus, se présenter

devant les guichets des agences Express Union pour le paiement des frais de concours. Le quitus de paiement ressort toutes les informations sur le candidat et sur le concours sollicité.

Au niveau du numéro de paiement, la possibilité est également donnée au candidat de payer ses frais de concours par Orange Money, MTN Mobile Money ou Express Union Mobile Money.

- 7- Recevoir un SMS par EXPRESS UNION qui confirme le paiement de ses frais de concours ;
- 8- Revenir sur le site après paiement des frais de concours en utilisant son « Code SN » pour imprimer la fiche d'inscription. **La fiche ne peut être imprimée qu'après paiement des frais de concours ;**
- 9- Une fois la fiche imprimée, le candidat n'a plus accès au site pour modifier les informations le concernant. En cas de découverte d'une nouvelle erreur, se rapprocher d'un responsable de « l'atelier technique » qui donnera la conduite à tenir ;
- 10- Recevoir un message communiquant au candidat la date de dépôt du dossier physique ;
- 11- Agrafer sa photo 4x4 en couleur et sous fond blanc dans les cadres prévus sur la fiche d'inscription ;

NB : si le candidat veut postuler à plusieurs concours, entrer sur le site et cliquer sur le **volet déjà inscrit**.

### **b) Dépôt du dossier physique**

- 1- S'assurer que le dossier physique est complet et les pièces constitutives rangées suivant l'ordre porté sur l'arrêté portant ouverture du concours ;
- 2- Se présenter au centre de dépôt choisi et au jour indiqué par message téléphonique.

### **❖ Atelier d'accueil et orientation des candidats**

- 1- Se présenter à l'atelier d'accueil et orientation du concours sollicité ;
- 2- Après vérification par l'agent si le candidat est programmé, il est remis au candidat un badge numéroté représentant son ordre d'arrivée ;
- 3- Se diriger vers le deuxième atelier qui est celui de la vérification.

### ❖ **Atelier de vérification des dossiers**

- 1- Le candidat se rassure d'avoir bien classé les pièces de son dossier avant de se présenter devant l'agent vérificateur ;
- 2- Ecrire les noms, prénoms et types de concours sur la fiche de vérification qui est remise au candidat ;
- 3- Remettre ladite fiche et le dossier à l'agent vérificateur ;
- 4- Le dossier peut être rejeté séance tenante dans les conditions suivantes avec possibilité pour le candidat de remédier au manquement constaté :
  - Irrégularité sur l'authenticité ou le signataire d'une pièce,
  - défaut d'une pièce.
- 5- si le dossier est complet, l'agent vérificateur remet le dossier au candidat ainsi que la fiche de vérification dûment signée de l'agent qui aura porté la mention "à valider" au stylo rouge ;
- 6- le candidat est orienté vers l'atelier de validation des dossiers de candidature ;

### ❖ **Atelier de classement des dossiers**

- 1- Le candidat dépose effectivement son dossier dans cet atelier auprès d'un agent de classement et remet son badge ;
- 2- L'agent de classement traite le dossier en lui attribuant un numéro de classement qu'il reporte sur la demande du candidat et sur le récépissé sur lequel il appose le cachet rond ;
- 3- Le récépissé est détaché et remis au candidat ;
- 4- Fin du processus.

## **III- CONSEILS PRATIQUES**

- 1- Eviter de tomber dans les pièges des marchands d'illusions ;
- 2- Se rapprocher des structures de la Police pour tout renseignement ;
- 3- Se procurer les avis de lancement des différents concours ;
- 4- Suivre les émissions radio diffusées sur la CRTV réservées à la Sûreté Nationale ;
- 5- Visiter les sites web [www.dgsn.cm](http://www.dgsn.cm) ou [www.dgsn-cm.org](http://www.dgsn-cm.org) ;
- 6- Conserver soigneusement ses codes obtenus par SMS après inscription en ligne et son récépissé de dépôt de dossier de candidature.



**LA SURETE NATIONALE VOUS  
SOUHAITE BONNE CHANCE.**